



EN MA QUALITÉ D'ÉLECTRICIEN “ÉCO-RESPONSABLE” J'AGIS !

- 1 - **J'informe mes clients** de l'intérêt que présente le recyclage des lampes pour la protection de l'environnement.
- 2 - **Je répercute à l'identique** et de façon visible **l'Eco-Contribution** à mes clients.
- 3 - Je propose à mes clients de **reprendre leurs lampes usagées** lors de l'achat de lampes neuves.
- 4 - Je remets à mes clients un **certificat de collecte sélective*** attestant que leurs lampes seront recyclées dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- 5 - Je remets les lampes collectées à la **filière Récyllum**, éco-organisme agréé par arrêté ministériel.

* téléchargeable sur www.recyllum.com



**COLLECTONS LES LAMPES USAGÉES
PRESERVONS L'ENVIRONNEMENT**



L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ POUR LES LAMPES USAGÉES